

## ANNEXE 3 - LE RÔLE DU DIRECTEUR

### Objectifs principaux :

- Associer le directeur à la démarche, préciser son positionnement, assurer son adhésion.
- Lui faire connaître les attentes de l'IEN, en particulier pour les documents à renseigner avec ses collègues.
- Confier au directeur la mission d'établir le calendrier des réunions.
- Identifier d'éventuelles thématiques pour l'accompagnement d'école, sur proposition du directeur.

### 1. Présenter l'accompagnement d'école au directeur

Définir l'accompagnement d'école comme le **croisement des regards** de l'équipe de circonscription et de l'équipe enseignante, pour faire émerger un **diagnostic partagé** sur le fonctionnement de l'école.

L'accompagnement d'école va permettre d'**aller au-delà du ressenti**, pour **objectiver les faits**. L'équipe enseignante va **rechercher des indicateurs** et poser un **diagnostic** sur son fonctionnement.

Cette démarche, **proche** de ce qui a été réalisé lors **de l'élaboration du projet d'école**, induit donc deux types de décisions pour l'équipe :

- **Choisir** des indicateurs pertinents, à l'aide du tableau de bord de l'école, le cas échéant,
- **Faire émerger** des axes de réflexion et d'action potentiels, avec pour objectif d'améliorer les résultats et le fonctionnement de l'école.

Cette présentation au directeur peut aussi permettre à l'IEN de connaître les premières représentations et/ou perspectives du directeur, en lui posant ce type de questions :

- Comment ressentez-vous le fonctionnement de l'école ?
- Sur quelle(s) problématique(s) pensez-vous que nous serons amenés à travailler ?

### 2. Définir le rôle attendu du directeur

Le directeur occupe une position particulière au sein de l'équipe, puisqu'il constitue le **relais** entre l'équipe de circonscription et l'équipe pédagogique. Il a donc un rôle essentiel de **catalyseur**, afin d'assurer l'**adhésion** de l'équipe au projet.

Son action, dans ce cadre, se révèle multiple :

- **Animateur** de la réflexion de l'équipe ;
- **Guide** et coordinateur de la démarche de diagnostic de l'équipe, à partir de différents éléments à prendre en considération (ressentis des personnels, indicateurs retenus, axes du projet d'école...) ;
- **Gestionnaire** du calendrier des rencontres ;
- **Accompagnateur** des décisions prises par l'équipe, à partir du diagnostic posé dans l'accompagnement de l'école.

### 3. LES OUTILS

L'accompagnement d'école se fonde sur l'**analyse** et l'**appropriation de différents outils**, par chacune des personnes impliquées dans le processus :

- L'analyse partagée des résultats des élèves, de la continuité et du fonctionnement de la communauté éducative,
- La lecture et l'analyse de différents documents tels que : procès-verbaux des conseils d'école, comptes rendus des concertations, nombre d'élèves bénéficiant des aides personnalisées ou spécialisées, nombre de PPS, programmations de cycle et d'école, emplois du temps, outils de liaison et de continuité... Ces données pouvant être rassemblées, sous la forme d'un tableau de bord.

- L'analyse du fonctionnement de l'école par le directeur.

Une copie de ces différents documents complémentaires sera transmise par le directeur, à l'IEN.

#### **4. LE CONSEIL DES MAÎTRES**

Il est prévu que le premier conseil des maîtres se déroule en la présence de l'IEN et de son équipe éventuellement, afin de présenter l'accompagnement conjointement avec le directeur qui pourra aussi **prendre les initiatives** qu'il souhaite.

Les modalités d'organisation des visites programmées sur les semaines suivantes pourront être présentées.

Ce temps de concertation doit permettre de comprendre comment :

- **renseigner le** document préparatoire à l'accompagnement d'école,
- **recenser** des outils et des documents à communiquer à l'IEN
- **Etablir** une liste des outils des maîtres, de l'école et des élèves, en appui des temps d'observation dans les classes,...
- **choisir** éventuellement des thématiques, pour l'accompagnement de l'école.

Le deuxième conseil de maîtres permet de renseigner collectivement le document préparatoire en synthétisant les réflexions individuelles

Ce document permettra à l'IEN de présenter une première analyse et des axes spécifiques d'observation, tout en prenant en compte les éventuelles focales choisies par l'équipe.

#### **5. VISITES ET OBSERVATIONS**

Les visites programmées dans le cadre de cet accompagnement d'école portent, d'une part, sur les **pratiques** de chaque enseignant et, d'autre part, sur les **continuités** et sur la **cohérence** des pratiques éducatives et instructives. Elles sont effectuées par l'un des membres de l'équipe de Circonscription.

Le directeur aide à l'organisation des visites programmées par l'IEN.

#### **6. LA RESTITUTION**

Avant la dernière phase de restitution collective, il peut être utile, en fonction du contexte, d'envisager une rencontre entre l'IEN et le directeur.

Cet entretien permet au directeur de se saisir de la **tonalité générale** de la restitution à venir, et d'anticiper son rôle d'animateur de l'équipe pédagogique, lors de cette phase essentielle.